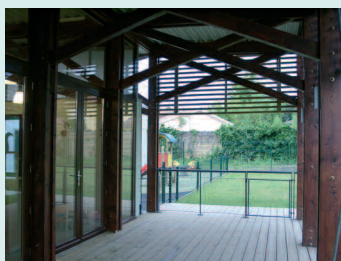


## Faire d'un verger un nouveau morceau de bourg - Le cas de la commune de Les Chères



La communauté de communes Monts d'Or /Azergues qui regroupe 6 communes au nord de Lyon fait face à un essor démographique important. Il se traduit par une demande de logements et d'équipements comme celui de l'accueil des jeunes enfants de la part des familles souvent composées de double actifs.

Pour ces raisons La communauté de communes, qui s'est dotée de la compétence petite enfance, a décidé d'implanter un nouvel équipement sur la commune des Chères, lieu géographique central du territoire.

Elle a fait appel au CAUE pour l'aider dans la programmation fonctionnelle et architecturale de ce bâtiment dont l'emplacement est réservé dans une zone future d'extension sur un ancien verger, à proximité du coeur ancien de la commune de Les Chères.

Des réunions de travail avec les élus et les utilisateurs concernés ont permis d'élaborer en détail le programme de l'équipement projeté, destiné à accueillir une trentaine d'enfants.

La communauté de communes a voulu réaliser un projet qui tienne compte de préoccupations environnementales. Le programme a donc mis l'accent sur les objectifs qualitatifs à atteindre (gestion et tri des déchets de chantier, gestion des eaux pluviales, utilisation de matériaux sains). Cette mission a permis au CAUE de s'aguerrir dans ces domaines de la programmation et du développement durable.

Quatre objectifs ont été retenus :

- réaliser un équipement multi-fonctionnel,
- maîtriser la qualité environnementale,
- réussir l'insertion dans le site,
- créer un lieu de vie pour les enfants (35 places).

Pour accompagner la collectivité le relais du CAUE a été le service des constructions publiques de la DDE du Rhône. Le choix de la maîtrise d'oeuvre sur référence s'est porté sur l'agence KAA architectures en 2004. Le 18 décembre 2006 s'est ouvert officiellement le Centre de la petite enfance "Les Chérubins". Après quelques mois de fonctionnement, le centre n'a pas encore trouvé son aspect abouti.

En effet, le projet d'extension du bourg dans lequel il s'insère est en chantier et l'équipement, premier jalon de cette extension, attend l'aménagement des espaces publics qui viendra conforter le parti pris architectural du bâtiment et de ses accès. Eposant le terrain de l'ancien verger tout en préservant une grande partie de celui-ci pour offrir une galerie ouverte sur des espaces verts et de jeux, le bâtiment longitudinal ne fait pas de concession quant à sa façade sur rue. Les enfants sont ici volontairement protégés physiquement et visuellement des dangers de la rue - sas extérieur et grille d'entrée, brise-soleil - au profit d'une générosité des volumes intérieurs et de l'ouverture sur le jardin.

L'entrée à l'extrémité Est du bâtiment génère une succession d'espaces intérieurs donnant une fluidité organisée par le mobilier. Les grandes lignes du programme initial ont été conservées mais les arbitrages financiers ont conduit à des choix en matière de qualité environnementale : le choix du bois en structure, remplissage et parement, une toiture végétalisée et un puits canadien qui permet un rafraîchissement d'été et un complément au chauffage principal au gaz.

Une attention particulière s'est portée sur certains détails comme les garde-corps en filet pour les enfants, les casiers à double entrée donnant à la fois sur l'accueil des enfants et la salle d'activités, l'espace dédié au personnel, le traitement des lieux de change et sanitaires. Ces détails ne relèvent pas de la qualité environnementale mais

réfèrent à une qualité d'usage que le personnel et les enfants apprécient.

Si les hauteurs des principaux espaces sont quelque peu surdimensionnées pour la petite taille des enfants qui paraissent un peu perdus dans ces grands volumes, il n'en demeure pas moins que ce choix guide la lumière dans tous les espaces avec bonheur, donnant une transparence à l'ensemble du bâtiment propice à l'échange entre parents, personnel, petits, moyens et grands enfants.

A l'extérieur, l'architecture des façades du bâtiment ne traduit pas sa fonction. Lisse et fermée sur l'espace public elle "attend" une urbanité qui prendra sûrement un peu de temps pour s'installer.

Celle-ci dépend des liaisons qui s'établiront entre "Le clos du verger", programme immobilier de 24 logements conçus par Archigroup (HBVS et Rhône Saône Habitat), la mairie et le village mais aussi avec un futur espace commercial et un jardin.

Face aux multiples projets d'extension en lotissements aux abords de l'agglomération lyonnaise, il est important de constater que les efforts de certaines communes pour se développer à partir de leur centre bourg, depuis près de 5 ans, commencent à porter leur fruit dans un souci de densification mais aussi d'offre diversifiée d'habitat. N'ayant pas bénéficié d'une démarche AUE, cette réalisation n'en est pas moins celle du bon sens et de la durabilité qui devraient être communément partagés par les collectivités.